
**REUNION DU CONSEIL COMMUNAL
DU 28 OCTOBRE 2026**

Le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Manternach a l'honneur d'inviter les membres du conseil communal, en application des dispositions des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, à se réunir en date du

Mercredi, le 28 octobre 2026 à 14:00 heures

dans la salle des séances de la maison communale, 3, Kierchewee, L-6850 Manternach, avec l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour

En séance à huis clos

- 1) Engagement d'un employé communal pour le poste du coordinateur sportif

En séance publique

- 2) Décision de principe concernant la réalisation d'un emprunt
- 3) Décision concernant les panneaux d'affichage officiels (Reider)
- 4) Fixation des indemnités pour prestations de services dans le cadre des relations publiques
- 5) Approbation d'un avenant à une convention
- 6) Approbation d'un morcellement
- 7) Approbation de recettes
- 8) Approbation de règlements de circulation
- 9) Syndicats / Commissions – Informations des délégués / Présidents
- 10) Communication du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers

Manternach, le 21 octobre 2026

Le collège des bourgmestre et échevins.

